

Réunion d'information dans le cadre du Salon Siel-Satis 2008

COMMUNIQUÉ

Le Synpase a souhaité réunir ses adhérents à l'occasion du Siel-Satis pour échanger sur la Convention collective des entreprises techniques au service de la création et de l'événement.

Applicable depuis le 1^{er} août pour toutes les entreprises Labellisées, il était utile de faire un premier point sur les éventuelles difficultés et questions pouvant se poser, quelques jours avant l'application du texte à l'ensemble de son champ de la Convention collective (parution au Journal Officiel imminente).

Par ailleurs, le Synpase a invité dans une deuxième partie ses différents partenaires (Ministère de la Culture, DRAC, Syndicats représentant nos donneurs d'ordre, association de collectivités...), afin d'une part de présenter et d'expliquer les répercussions de la Convention collective sur nos collaborations à venir, et d'autre part d'évoquer nos enjeux à court terme, dont le principal est la lutte contre le travail illégal, particulièrement prégnant dans notre secteur, a fortiori dans un contexte de crise économique et d'augmentation des coûts (nouvelles obligations conventionnelles).

Quelles sont ces pratiques : l'utilisation détournée des Licences d'entrepreneur du spectacle, du GUSO, le recours à des entreprises de portage salarial, les associations (échappant aux contraintes sociales, économiques et commerciales), les entreprises étrangères peu soucieuses de la législation...

Le Synpase va donc mener dans les mois à venir une large action de sensibilisation à tous les niveaux (donneurs d'ordre publics et privés, DRAC, GUSO, concurrents non Labellisés ou ne respectant pas notre Convention collective...), et se rapprocher des pouvoirs publics pour adopter une convention de partenariat pour la lutte contre le travail illégal.

Il en va de la structuration indispensable de notre secteur professionnel.